

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2009

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Marc CHENEVOY, Julien DURAND, Gabriel MOULIN, Jean Marie JOVIGNOT, Fernand LORNET, Raymond CHENEVOY, Gérard LOEFFEL, Stéphane BOUVERET, Anthony GAUTHERON (pouvoir à Gérard LOEFFEL (arrivé à 18 h 30))

ABSENTS EXCUSES : 0

ABSENTS : 0

SECRETAIRE : Monsieur DURAND Julien

Suite à deux erreurs glissées dans le 1^{er} compte-rendu de la séance du 25 Septembre 2009, le 2^{ème} compte-rendu révisé du 25 Septembre 2009 et le compte-rendu du Pôle Scolaire du 26 Septembre 2009 sont adoptés à l'unanimité.

I° - PERSONNEL COMMUNAL

1. Présentation aux élus locaux de Madame Edith BRETON, nouvelle secrétaire de mairie depuis le 1^{er} Novembre 2009, remplaçant Madame Catherine COSSON ayant donné sa démission le 2 octobre 2009 à raison de 12 h/hebdomadaire, pour rejoindre la mairie de Franxault à temps plein.
2. Les élus à leur tour, se sont présentés à la nouvelle secrétaire.
3. Informations sur le remplacement du personnel d'entretien des bâtiments communaux et des extérieurs des terrains communaux :
 - Madame Isabelle COURBEZ remplace depuis le 14 Octobre 2009 à raison de 5 h/hebdomadaire, Madame CLEMENT Pierrette, agent d'entretien des bâtiments communaux qui a démissionné le 21 Septembre 2009 pour raisons personnelles.
 - Monsieur Xavier ROUSSE remplace depuis le 16 Novembre 2009 à raison de 5 h/hebdomadaire Monsieur Maxime MOULIN, agent d'entretien extérieur des terrains communaux qui a démissionné le 25 Septembre 2009 pour raisons personnelles.

II° - DEMISSION D'UN CONSEILLER

Le Maire donne lecture de la lettre reçue le 20 Octobre 2009 présentant la démission de Monsieur Joël GAUDOT, conseiller municipal pour convenance personnelle et familiale.

Le Maire a pris acte et a informé la Sous-préfecture de la Côte d'Or de la démission de Monsieur Joël GAUDOT par courrier en date du 27 Octobre 2009.

III° - PREPARATION DE LA FIN D'ANNEE - NOEL

Le Maire propose au Conseil le renouvellement du repas des aînés et la distribution de colis à domicile. La distribution des colis se fera le samedi 19 Décembre et le repas le dimanche 20 Décembre 2009 à partir de 12 heures.

Le Maire propose d'inviter les élus, la secrétaire ainsi que les deux employés municipaux afin de faire leur connaissance.

Les conjoints respectifs peuvent participer également au repas moyennant une participation de 20 € par personne.

Le Maire propose un budget « fêtes et cérémonies » de 1000 € pour organiser cette manifestation.

A l'unanimité, le conseil donne une réponse favorable et approuve le budget de 1000 €.

III° - ECOLE : Projet de rénovation - Principes - Propositions

Le Maire informe le conseil du suivi du dossier du Pôle scolaire.

Le Pôle scolaire ne se réalisant pas, aucun SIVOS ne sera créé et le fonctionnement en RPI reste identique à l'existant.

111 élèves en RPI

- Laperrière sur Saône : classe unique de 22 élèves en CM2.
Ecole numérique rurale acceptée : 1^{ère} mise en place en 2010
- Saint Seine en Bâche : 30 élèves en 1^{er} cycle.
L'école est à rénover.
- Saint Symphorien sur Saône : 2 classes de 19 et 20 élèves en 2^{ème} cycle
L'école et la mairie sont à rénover.
- Samerey : classe unique de 20 élèves en CE2 et CM1
L'école est à revoir vu le nombre d'élèves prévus dans les années à venir, il faut prévoir au moins 75 m2 pour 25 élèves minimum soit par une extension ou par une construction nouvelle.

Présentation de l'organisme CAUE, conseiller en architecture, urbanisme et environnement pour les projets de collectivités, le Maire propose de contacter cet organisme pour étudier le projet d'agrandissement de l'école.

Le Maire demande à l'assemblée de soumettre des idées pour ce projet, plusieurs propositions ont été faites :

- Construction d'une école avec possibilité de logement sur le terrain communal situé derrière la mairie.
- Transfert de la mairie dans l'ancienne école et faire la nouvelle école dans les locaux de la mairie actuelle.
- Achat d'un terrain pour construire la nouvelle école dans le village.

De la discussion, ressort l'idée de créer un groupe de réflexion ouvert aux habitants du village qui veulent participer à ces travaux.

Ce groupe sera animé par un habitant du village, le Maire avec 1 ou 2 élus feront partie de ce groupe et les propositions retenues seront présentées au Conseil qui prendra alors le relai pour étudier et décider de la meilleure solution à retenir.

Une enquête va être lancée pour mettre en place ce groupe de réflexion à partir de personnes volontaires, soucieuses de l'avenir de notre village.

IV° - QUESTIONS DIVERSES

1. Suite à la démission de Monsieur Joël GAUDOT qui était titulaire à la commission du RPI, Monsieur Stéphane BOUVERET accepte d'être titulaire, le Conseil donne une réponse favorable à cette nouvelle nomination.
2. Citerne incendie : début des travaux le 16 Novembre 2009, fin des travaux prévu mi-décembre.
3. Affouages : 41 affouages ont été distribués avec répartition des sur taillis.
Messieurs CHENEVOY R. et JOVIGNOT J.M. déplorent de ne pas avoir été conviés à la préparation des lots de bois.
Q : Monsieur LORNET F. demande pourquoi, alors qu'il y a 54 foyers dans la commune, et 41 inscrits, la coupe n'a pas été partagée en 54 lots afin de vendre les lots non-attribués ?
R : Monsieur MOULIN G. fait remarquer qu'étant donné qu'il n'y a que 41 inscrits, il ne voit pas l'intérêt de faire 54 lots, et ce, pour éviter des ventes de bois à l'extérieur du village.
4. Contrôle des archives : le contrôleur demande de faire relier les anciennes archives qui sont actuellement dans des pochettes.
5. SPIE : contrôle des éclairages publics – Rien à signaler.
6. Prévenir l'entreprise Briot en cas de besoin de déneigement sur la commune.
7. Question posée sur la vente des chênes : vérifier le nom de la société qui achète ces futaies, la précédente était en difficulté financière.
8. La présentation des vœux du Maire 2010 aura lieu :
Le samedi 9 Janvier 2010 à 11 h 00 à la Mairie.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 00.